

Photo du MDN 8977



Les Rangers se déplacent en motoneige en hiver et en véhicule tout-terrain en été. Dans beaucoup de secteurs, il y a peu de routes, et, dans d'autres, il n'y en a pas du tout.



LES RANGERS : UNE MILICE « POSTMODERNE » QUI FONCTIONNE BIEN

par P. Whitney Lackenbauer

« L'épine dorsale du Secteur du Nord des Forces canadiennes, ce sont les rapports que nous entretenons avec les populations autochtones, avec toute l'administration publique dans les trois territoires et avec tous les autres organismes gouvernementaux et non gouvernementaux qui travaillent au nord du 60^e parallèle. Sans l'appui, la confiance et la collaboration active de ces populations et organismes, le Secteur du Nord des Forces canadiennes ne pourrait pas accomplir bien des tâches qui lui sont assignées¹. »

Colonel Kevin McLeod, ancien commandant du Secteur du Nord des Forces canadiennes

Les vastes territoires du Nord et les milliers de kilomètres de côtes du Canada posent un défi de taille sur les plans de la sécurité et de la souveraineté depuis la Seconde Guerre mondiale. Compte tenu de la densité de la population, qui est l'une des plus faibles du monde, et de l'environnement climatique et physique, un des moins propices aux opérations, le coût d'une présence militaire traditionnelle serait exorbitant. C'est pourquoi, depuis une soixantaine d'années, les Rangers, une composante relativement méconnue de la réserve, jouent un rôle important quoique peu orthodoxe dans la défense intérieure. Cette composante, administrée à l'échelle communautaire, tire parti du savoir de ses membres autochtones, qu'on ne cherche pas à « militariser » et à conditionner en leur faisant suivre l'entraînement

militaire habituel. Sa présence discrète dans les régions isolées est un atout pour les forces canadiennes.

Quoique les Rangers soient souvent dépeints comme une force de l'Arctique, un stéréotype que véhicule le présent article, ils sont dispersés dans les régions périphériques du pays. Depuis 1947, leur rôle officiel consiste à assurer « une présence militaire dans les régions peu peuplées du Nord canadien, le long des côtes et dans des endroits isolés qui ne peuvent pas être desservis adéquatement et de façon économique par d'autres éléments des Forces canadiennes² ». On dit souvent qu'ils sont « les yeux et les oreilles » des autorités militaires dans les régions éloignées. Ils sont aussi un modèle de réussite, car ils représentent un moyen souple, peu coûteux et culturellement intégré de « faire acte de présence » et de protéger la souveraineté du Canada tout en assumant des responsabilités opérationnelles cruciales. Ils sont souvent les seuls représentants des forces armées dans certaines des régions les moins peuplées du pays; ils jettent un pont entre les cultures et les secteurs civil et militaire. Ils témoignent de l'intégration des programmes nationaux de sécurité et de souveraineté aux activités communautaires et à la gestion locale. Cette force, qui applique des connaissances séculaires à la surveillance de l'environnement et qui encourage la coopération,

P. Whitney Lackenbauer, Ph. D., est professeur adjoint d'histoire à l'université St. Jerome's (université de Waterloo).



La majesté des glaces de la mer de Beaufort.

la responsabilisation individuelle et collective et une meilleure compréhension interculturelle, est un précieux atout.

La structure et les fonctions de cette force sont toujours très proches de ce qu'elles étaient à l'origine, au début de la guerre froide. Pourtant, les Rangers incarnent plusieurs caractéristiques « postmodernes » décrites par les sociologues militaires, quoique sous des formes sans doute inattendues. La socialisation militaire a toujours cherché à éliminer les différences individuelles pour inculquer un sentiment de loyauté indéfectible à l'égard de l'unité et de l'État-nation. La postmodernité, en revanche, glorifie la diversité, et le multiculturalisme est au cœur de l'identité officielle du Canada. Dans ce contexte, la *Stratégie de défense 2020* et d'autres documents stratégiques signalent que les forces armées doivent être une « institution nationale visible³ », reflétant la diversité géographique et culturelle du pays. Selon les sociologues Charles Moskos et James Burk, les forces postmodernes seront de plus en plus des organisations sociales infranationales et refléteront les changements radicaux de la culture et des perspectives militaires⁴. La politique canadienne de non-assimilation des Autochtones va à l'encontre des objectifs d'assimilation propres à la culture militaire traditionnelle. Le présent article soutient qu'il serait difficile d'imaginer une force plus intégrée et plus souple que les Rangers.

L'analyse suivante se base sur la théorie des formations militaires « postmodernes » pour expliquer la vitalité et le succès des Rangers au cours des dernières années. Elle met en lumière la perméabilité entre les structures civiles et militaires, l'« érosion des valeurs martiales⁵ » et la démocratisation accrue, qui sont le résultat de facteurs internes plutôt qu'externes. Afin de ne pas nous engager dans le débat houleux sur le sens précis de *postmodernisme*, nous nous baserons ici sur les définitions fonctionnelles proposées par

les sociologues Bradford Booth, Meyer Kestnbaum et David Segal. Au fond, « le postmodernisme n'est pas une construction liée au développement; il s'agit essentiellement d'un *mode de discours*⁶ » destiné à déconstruire les postulats de base plutôt qu'à mettre au jour des relations de cause à effet en utilisant des méthodes de sciences sociales inspirées du positivisme. Dans cette perspective, même si les Rangers sont nés pendant la « dernière ère moderne », celle de la guerre froide, ce modèle analytique peut contribuer à expliquer leur nature et leur apport.

Le présent article s'appuie principalement sur l'expérience dans les territoires du Nord, car c'est là que les médias et les autorités ont concentré leur attention sur les Rangers⁷. L'auteur a rencontré le personnel du quartier général ainsi que des instructeurs et des membres du 1^{er} groupe de patrouilles à plusieurs reprises depuis 2000 et il a participé à un entraînement avec la patrouille de la rivière Ross au Yukon, à l'hiver 2004. L'article se fonde aussi sur les théories en

matière de sécurité et de souveraineté dans l'Arctique, selon lesquelles le développement du Nord est lié à la sécurité sur les plans militaire, économique et politique ainsi qu'aux valeurs et aux traditions autochtones. Les politicologues ont observé que, depuis la fin de la guerre froide, les stratégies relatives à l'Arctique sont moins axées sur l'État et l'armée et que les débats sur la démilitarisation de l'Arctique ont révélé l'incidence des activités militaires sur les peuples et l'écologie. Les décideurs ne peuvent plus négliger les répercussions de leurs décisions sur les collectivités et les individus, surtout à une époque marquée par la prise de conscience et l'autonomie gouvernementale des Autochtones⁸. Étant donné que la théorie militaire postmoderne met l'accent sur la transformation de la perception des menaces, de la définition des missions et des relations entre les civils et les militaires⁹, le Nord semble être un secteur d'opérations et de responsabilité tout indiqué pour évaluer le « postmodernisme » des Rangers.

Un aperçu des Rangers

Les Rangers ont été créés dans le contexte de la Seconde Guerre mondiale et de la guerre froide. En 1942, une unité territoriale, les Rangers de la Milice de la côte du Pacifique, a été formée pour contrer d'éventuelles incursions japonaises. La création de cette force reposait sur l'idée que des volontaires non rémunérés, souvent trop jeunes ou trop âgés pour servir à l'étranger, pouvaient assumer des fonctions militaires utiles sur terre et en mer dans le cadre de leurs activités quotidiennes. Comme ils connaissaient bien leur région, ils pouvaient fournir des renseignements, servir de guides et ralentir l'avancée de l'ennemi par des tactiques de guérilla. Au total, plus de 15 000 Canadiens de la Colombie-Britannique ont servi au sein des Rangers de la Milice de la côte du Pacifique avant le démantèlement de l'unité, à la fin de 1945¹⁰.

En 1947, le refroidissement des relations entre les superpuissances, l'intérêt accru pour la sécurité du Nord et la crainte que la présence militaire des États-Unis dans le nord du Canada porte atteinte à la souveraineté du pays ont amené le gouvernement à faire des Rangers un corps de la milice de réserve. Les Rangers ne seraient pas rémunérés; on leur fournirait des brassards, une carabine de calibre .303 et 200 cartouches par année. En temps de guerre, ils surveilleraient les côtes, serviraient de guides auprès des forces régulières, aideraient les autorités à démasquer et à arrêter les agents ennemis et les saboteurs, défendraient la région contre de petits détachements ennemis et effectueraient des opérations de recherche et de sauvetage au sol. Leur rôle était à peu près le même en temps de paix; il consistait surtout à guider les troupes pendant les exercices, à recueillir des renseignements détaillés sur la région, à signaler toute activité inhabituelle et à fournir, au besoin, des équipes de recherche et de sauvetage au sol. Recrutés dans leur localité, les Rangers étaient dirigés par des civils de leur collectivité et ils vauaient à leurs activités quotidiennes¹¹.

Les Rangers ont survécu aux fluctuations de l'intérêt porté au Nord pendant la seconde moitié du XX^e siècle¹². À la fin des années 1950, des solutions technologiques ayant été conçues pour assurer la sécurité du continent (notamment les réseaux d'alerte avancés), les militaires et les politiciens ont prêté moins d'attention aux Rangers. Laissés pour compte, ceux-ci ont pourtant survécu, surtout parce qu'il s'agissait d'une force très peu coûteuse¹³. Au cours des années 1970, les « Rangers du Nord » ont pris un peu d'expansion dans le cadre des mesures de protection de la souveraineté et n'ont connu une croissance importante qu'au milieu des années 1980, au moment où la traversée du *Polar Sea* de la Garde côtière américaine a suscité un regain d'intérêt pour la souveraineté sur le passage du Nord-Ouest¹⁴. En 1992, l'effectif de cette force, qui avait doublé dans le Nord territorial, comptait 3 200 personnes.

Après 1970, la croissance des Rangers s'est poursuivie au nord du 60^e parallèle parce que la structure de base était déjà en place et très peu coûteuse mais aussi en raison de l'émergence d'un « nouveau discours sur la sécurité ». On ne pouvait plus dissocier les activités militaires dans l'Arctique et le bien-être socioéconomique, culturel et physique des collectivités. Les dirigeants autochtones lançaient des appels répétés en faveur de la démilitarisation de l'Arctique pour des raisons d'ordre social et environnemental et voyaient la présence militaire comme une menace à la sécurité de la population. À la suite des pressions exercées, les programmes ont été évalués en fonction de la sécurité de l'État et de nombreux critères sociaux. Les officiers ont noté que la population et les dirigeants autochtones s'intéressaient aux Rangers et que, « si leur motivation et leur enthousiasme ne sont pas

« [L]a présence discrète [des Rangers] dans les régions isolées est un atout pour les forces canadiennes. »

uniquement inspirés par des considérations militaires, ils sont authentiques, et c'est peut-être là une excellente occasion d'améliorer la force des Rangers¹⁵. » À partir de la fin des années 1980, les communiqués du gouvernement soulignaient de plus en plus les avantages sociopolitiques des Rangers dans les collectivités autoch-

tones, et cette force a connu une expansion remarquable durant une période de compressions budgétaires et de réduction du personnel. Les Rangers présentaient aux politiciens et au public l'image d'une expérience militaire réussie.

Le Canada compte aujourd'hui 4 000 Rangers répartis en 165 patrouilles. Le commandement général, centralisé au quartier général de la Défense nationale, est assuré par le sous-chef d'état-major de la Défense; le pouvoir opérationnel et administratif sur le terrain est délégué au Secteur du Nord des Forces canadiennes et au Commandement de la Force terrestre¹⁶. En 1998, cinq groupes de patrouilles ont été formés pour coordonner les patrouilles de Rangers dans leur secteur de responsabilité. Jusqu'en 1998, les Rangers formaient une sous-composante de la réserve. Leur réorganisation en a fait une unité de la force totale, chaque groupe de patrouilles étant dirigé par un major et un capitaine¹⁷.

Une formation militaire « postmoderne »

Les institutions militaires traditionnelles sont par nature hiérarchiques et bureaucratiques. Selon Moskos, Williams et Segal, les forces postmodernes auront tendance à être décentralisées et posséderont cinq caractéristiques fondamentales. Premièrement, l'interpénétration structurelle et culturelle des univers civil et militaire. Deuxièmement, le



Les patrouilles assurant la souveraineté du Canada sont menées dans des paysages austères et des conditions extrêmes.

Photo du MDN 8856

caractère multilatéral plutôt qu'unilatéral des missions. Troisièmement, l'internationalisation¹⁸, une caractéristique s'inscrivant dans le prolongement du deuxième principe. Quatrièmement, la réduction de l'importance du service, du rang et de la spécialisation. Enfin, la diminution des missions de combat et l'accroissement de missions de moindre intensité (missions humanitaires et missions de maintien de l'ordre).

L'analyse critique présentée ici se fonde sur ces catégories. L'organisation des Rangers, administrée à l'échelle locale ou communautaire, s'appuie grandement sur les connaissances de ses membres et non sur la « militarisation » et l'assimilation qu'engendre l'entraînement réglementé propre aux formations militaires traditionnelles et modernes. L'intérêt porté récemment, à l'échelle locale, aux besoins humanitaires et à la surveillance montre que la souveraineté l'emporte sur les préparatifs de combat contre des forces ennemies. Les Rangers se sont aussi montrés ouverts à l'intégration des Premières nations, des Inuit et des Métis, ce qui crée des liens entre les forces canadiennes et les communautés du Nord.

1. L'interpénétration des univers civil et militaire

La notion de « citoyen-soldat » est centrale chez les Rangers. Comme l'a observé un officier durant les discussions qui ont mené à la création de la force en 1947 :

« Nous ne voulons pas ajouter d'autres corps militaires organisés aux forces régulières et aux forces de réserve et nous n'avons pas besoin de le faire. Nous avons plutôt besoin de petits groupes de personnes spécialisées qui s'intéressent à la défense de leur pays afin de tirer le meilleur parti de leurs connaissances et de leurs installations. Il faudrait leur donner une certaine organisation, mais j'estime que nous ferions fausse route en cherchant à trop les militariser [...]. Si cela intéresse les commandants respectifs, [...] les forces et le pays dans son ensemble pourraient en bénéficier grandement¹⁹. »

Le concept de base est que, dans les collectivités isolées et côtières, éloignées de la ceinture peuplée du Sud, les citoyens peuvent, dans le cadre de leurs activités quotidiennes, être « les yeux et les oreilles » des autorités militaires. Au lieu de leur demander de quitter leur collectivité pour rejoindre les forces régulières ou celles de la Première réserve²⁰, on les invite à servir leur pays sur place.

La valeur du Ranger dépend directement de son expérience dans la vie civile. D'abord et avant tout, le Ranger vit généralement depuis longtemps dans la région et connaît



Les cadets représentent bien le civisme des gens du Nord.

donc très bien la population, le terrain et les conditions climatiques. Ensuite, dans l'idéal, il travaille sur l'eau ou sur la côte et il est donc en mesure de noter les activités inhabituelles. Enfin, il a des compétences particulières et une connaissance approfondie des affaires locales, qui constituent un atout pour les forces canadiennes²¹. L'affiliation aux Rangers se distingue donc de l'adhésion à la force régulière ou à d'autres forces de réserve. Pour devenir Ranger, il suffit de répondre aux critères suivants : être âgé de 18 ans et plus, être citoyen canadien ou immigrant reçu, être en bonne santé et être disposé à joindre les rangs des forces canadiennes. Il n'y a pas de limite d'âge supérieure. On peut continuer à faire partie des Rangers tant qu'on est capable de remplir ses fonctions. Certaines anecdotes sont étonnantes à cet égard :

Peter Kuniliusie, un Ranger de 74 ans qui habite Clyde River, au Nunavut, a pris sa retraite en novembre 2004 après 52 ans de service ininterrompu²². En fait, si cette force est viable et unique en son genre, c'est parce qu'elle repose sur la compréhension et l'acceptation de la diversité sociale et de l'expérience.

À part l'entraînement annuel sous la direction des instructeurs des forces régulières ou des forces de réserve, les activités courantes des Rangers se distinguent peu des activités de la vie civile, comme l'illustrent les opérations de recherche et de sauvetage au sol. Les Rangers prennent souvent part à ces opérations avant d'en aviser leur quartier général. Comme ils forment le seul groupe organisé dans beaucoup de collectivités isolées, ils sont particulièrement bien placés pour aider les spécialistes en recherche et en sauvetage, et leur participation est bien couverte par les médias. En 1999-2000, par exemple, les Rangers et les membres du 1^{er} groupe de patrouilles ont pris part à 164 opérations volontaires de recherche et de sauvetage, une évacuation sanitaire et un sauvetage en situation d'urgence²³. Toutefois, s'ils n'ont pas de directives officielles, même s'ils portent l'uniforme, ils n'agissent pas à titre de Rangers mais en tant que citoyens et ne sont pas rémunérés pour le travail accompli. Bien que la démarcation entre les identités « civile » et « militaire » reste floue, en situation d'urgence, les Rangers agissent d'abord et avant tout en tant que membres de leur collectivité²⁴. Ils représentent aussi une façon efficace de transmettre le savoir dans les collectivités du Nord. La perte éventuelle des compétences traditionnelles étroitement liées aux identités autochtones préoccupe de plus en plus les populations et les dirigeants²⁵. La quasi-urbanisation du Nord depuis le milieu des années 1950 signifie que les jeunes ont mené moins d'activités traditionnelles que leurs aînés. Dans un esprit constructif, le Programme des Rangers facilite la transmission du savoir au sein des patrouilles et donc la préservation des connaissances traditionnelles dans les collectivités.

La création du Programme des Rangers juniors canadiens et son expansion au cours des dix dernières années remplissent une fonction semblable. Il s'agit d'un programme structuré destiné à « promouvoir les cultures et les modes de vie traditionnels en offrant un large éventail d'activités structurées à des jeunes de communautés éloignées et isolées ».

Les responsabilités assumées par les Rangers dans le cadre de ce programme contribuent à la réalisation des objectifs nationaux et permettent à la Défense nationale, en partenariat avec d'autres ministères, d'améliorer considérablement la qualité de vie des jeunes canadiens des régions isolées. « L'atout principal du Programme des Rangers juniors canadiens est la souplesse, lit-on dans les communiqués de la Défense nationale. Ce programme supervisé et axé sur la communauté exige peu d'intervention de l'extérieur et, ainsi, veille à préserver la culture, les traditions et les activités de chaque communauté. » Un comité établit le programme de concert avec la patrouille de Rangers : 60 % du programme est à la discrétion de la collectivité et 40 % (le volet des compétences des Rangers) est dirigé par les forces armées. Bref, les Rangers forment et supervisent les jeunes en collaboration étroite avec les dirigeants locaux. La croissance spectaculaire des Rangers juniors dans le Nord démontre l'attrait et le succès de cette démarche²⁶.

2. Le multilatéralisme et l'internationalisation des forces militaires

« À l'heure actuelle, la norme pour les déploiements militaires des Occidentaux est, lorsque c'est possible, de former des coalitions afin d'obtenir l'appui des populations et d'afficher l'unité de la communauté internationale²⁷. » Si l'on conçoit le Canada comme une société multiculturelle, cette logique peut s'appliquer aux Rangers, même s'ils ne sont pas formés pour les déploiements hors de leur zone de responsabilité. Après tout, de multiples « collectivités imaginaires » peuvent occuper simultanément un même espace. Dans *A Genealogy of Sovereignty*, Jens Bartelson explique que la souveraineté a des dimensions externes et internes : elle suppose une emprise sur un territoire et *au sein* d'un territoire. À mesure que se réduit la « fracture parergonale » entre les sphères internationale et intérieure, il devient de plus en plus difficile de déterminer si les phénomènes se produisent sur le territoire ou en dehors de celui-ci²⁸. Au point de vue de l'*internationalisation*, explique Morgan, le postmodernisme ne considère pas « la différence et la pluralité [...] comme un état qu'il faut tolérer dans la quête d'un idéal unifié. Au contraire, [il] prône la différence, vue comme un trait existentiel permanent (et désirable)²⁹. » Comme le Canada a modifié son image et se présente désormais sous la forme d'une mosaïque multiculturelle qu'enrichissent les identités d'ordre sexuel, social ou autre, l'importance politique de la spécificité a conditionné les décisions en matière d'effectifs militaires.

« Les institutions militaires traditionnelles sont par nature hiérarchiques et bureaucratiques. »

L'émergence d'une autonomie gouvernementale autochtone, qu'incarne le nouveau territoire du Nunavut, brouille la frontière entre les compétences gouvernementales et « nationales ». Les Rangers exemplifient cette réalité. En 1994, Mary Simon, porte-parole de l'Inuit Tapirisat du Canada, déclarait que « le programme relatif à l'exercice de notre

droit à l'autodétermination ne vise pas la sécession ou la séparation; nous voulons avoir la même citoyenneté que les autres Canadiens tout en conservant notre identité en tant que peuple, c'est-à-dire en tant qu'Inuit³⁰. » Lorsque les Rangers inuits du Nunavut effectuent des exercices, ils le font à titre de membres de leurs collectivités locales et régionales et de représentants des forces canadiennes. En tant que membres de patrouilles autogérées et autonomes, riches de la culture et du savoir traditionnels, ils peuvent représenter à la fois leur peuple et le Canada.

Étant donné l'importance croissante des questions autochtones depuis les années 1970, les médias ont tendance à souligner la forte proportion de Rangers autochtones et à qualifier cette formation, généralement composée d'Inuit, de force autochtone. Le présent article brosse un même tableau. Cette caractérisation, qui exclut ou minimise la présence des membres non autochtones, est éloquent³¹. Après tout, il y a des raisons politiques évidentes pour souligner la représentation autochtone au sein des Rangers. Tout d'abord, la souveraineté que revendique le Canada dans le Nord repose en partie sur le principe que, depuis des siècles, les Inuit vivent de ces terres et de ces eaux. « Le Canada est un pays de l'Arctique, expliquait en 1985 Joe Clark, alors secrétaire d'État aux Affaires extérieures, et la souveraineté du Canada dans l'Arctique est indivisible. Elle porte sur le sol, la mer et la glace [...]. De tout temps, les Inuits du Canada ont utilisé et occupé la glace de la même façon qu'ils ont utilisé et occupé la terre ferme [...]. La souveraineté absolue est indispensable à la sécurité du



Les membres de l'équipe chargée de l'opération *Kigliqavik*, sur l'île Ellef Rignes, sont fiers d'avoir passé plus de deux semaines dans des conditions extrêmes.

Photo du MDN 9130



Bienvenue à bord. Les Rangers d'Arviat participent à l'exercice *Hudson Sentinel*, en août 2005.

Canada. Elle est indispensable au peuple inuit. Et elle est indispensable à l'identité nationale du Canada³². » Le politologue Franklyn Griffiths a fait remarquer qu'il est hypocrite d'évoquer la présence des Inuit sans leur donner une voix au chapitre et un rôle significatif dans la gestion de leur territoire. C'est là qu'ils vivent; ils ont une connaissance intime de l'environnement; ils sont aux premières lignes des changements qui touchent le Nord; et ils sont chaque jour en contact avec les terres et les eaux. Ils doivent donc être traités comme des partenaires qui participent directement à la gestion du territoire³³.

Selon le politologue Andy Cooper, les droits des peuples autochtones constituent un point de tension entre l'État et la société, sur le plan territorial et sur celui de « l'identité et de l'allégeance³⁴ ». Par conséquent, le discours non officiel sur la sécurité ne vise plus à défendre l'intégrité de l'État-nation mais à protéger les droits fondamentaux des personnes et des groupes. L'emploi de l'expression *sécurité humaine* dans d'importants énoncés de politique étrangère³⁵ indique que la sécurité dans le Nord fait maintenant partie du discours officiel et confirme les propos de Cooper. Les chercheurs notent également que « les décisions en matière de sécurité et de souveraineté ont et continuent d'avoir des conséquences immédiates beaucoup trop coûteuses sur les Autochtones du Nord³⁶ ». Les « mégamesures » prises dans le Sud, tel le réseau d'alerte avancé, ont perturbé le milieu socioéconomique et culturel et laissé des résidus toxiques. De plus, sur le plan militaire, le bilan est peu reluisant : quand la région semblait menacée, les militaires faisaient des promesses qui se sont rarement traduites par des actions concrètes. Si cette

évaluation négative est correcte, les Rangers constituent une exception importante, à en juger par le maintien de la coopération et de la bonne volonté des collectivités.

Les collectivités et les individus qui s'opposent fortement à d'autres formes d'opérations militaires dans le Nord acceptent bien les patrouilles de Rangers. Le gouvernement a expliqué pourquoi il n'est pas dans l'« intérêt de la nation » de promouvoir la démilitarisation de l'Arctique :

« Si l'Arctique était démilitarisé, il serait plus difficile, voire impossible, pour nos militaires d'assurer les services de défense dont bénéficient les Canadiens d'autres

régions du pays. Ainsi, les Forces canadiennes seraient incapables de mener des opérations propres à garantir notre souveraineté territoriale [...] ou de fournir une assistance humanitaire [...]. Par ailleurs, l'interaction culturelle de nos soldats servant dans le Nord permet de façon intangible de promouvoir un sentiment d'appartenance nationale chez les militaires et chez les habitants du Nord qui sont en contact avec eux. De plus, notre présence militaire dans le Nord offre aux peuples autochtones du Canada la possibilité de servir leur pays et leur communauté dans les rangs des Rangers [canadiens]³⁷. »

Les patrouilles de Rangers, compte tenu de leur localisation et de leur forte composition autochtone, sont représentatives des forces canadiennes à cet égard³⁸.

Tous les Rangers sont des citoyens canadiens. Néanmoins, leur diversité est le reflet du multiculturalisme du pays. Bien qu'on ne dispose pas de statistiques officielles, le 1^{er} groupe de patrouilles témoigne de la diversité ethnique des populations du Nord. La majorité des Rangers du Yukon sont blancs, à l'image de la population de ce territoire. Dans les Territoires du Nord-Ouest, la composition des patrouilles reproduit la diversité géographique et linguistique de la population. La plupart des patrouilles au nord des limites forestières sont inuites; au sud de ces limites, elles sont formées de membres des communautés gwich'in, dénées, métisses et « blanches ». Au Nunavut, les Rangers sont presque tous des Inuit, et la plupart des opérations sont menées en inuktitut³⁹.

Les Rangers incarnent le partenariat entre les peuples et s'assurent que les résidents du Nord sont représentés aux premières lignes des opérations militaires dans la région. Dans une allocution prononcée en 2002, Sheila Watt-Cloutier, présidente de la Conférence circumpolaire inuite (Canada), affirmait que « les Inuit sont fiers de leur citoyenneté canadienne, et leur engagement à l'égard du pays est durable; les Inuit porteront le drapeau canadien⁴⁰. » Elle ajoutait que les Rangers illustrent bien la contribution importante de son peuple à l'exercice de la souveraineté dans l'Arctique. Les Inuit ne toléreront pas d'être considérés ou traités comme « des victimes impuissantes de forces extérieures sur lesquelles ils n'ont aucune prise⁴¹ » et ne joueront certainement pas ce rôle. Ils sont engagés tant à l'échelle locale que sur la scène internationale. Les Rangers montrent bien que les forces canadiennes dans l'Arctique ont aussi une facette autochtone et que la sécurité et la souveraineté constituent des priorités pour tous les Canadiens.

3. Un intérêt moins marqué pour le service, le rang et la spécialisation

L'armée tend à être l'archétype d'une organisation rigide et bureaucratique. Les rangs, les promotions, les uniformes, la normalisation de l'entraînement et des procédures organisationnelles, tous ces éléments renforcent les identités collectives et les hiérarchies. « Alors que la postmodernité glorifie la diversité et la fugacité, [la socialisation militaire] vise au contraire à éliminer la différence individuelle et à promouvoir la tradition et l'engagement à l'égard de l'unité, du pays et des symboles nationaux⁴². » L'imposition de normes extérieures a des effets perturbateurs et provoque du ressentiment chez les populations du Nord; c'est pourquoi le service dans les Rangers est volontaire et souple et se fonde sur ce que le Ranger peut offrir à la force plutôt que sur ce que celle-ci peut lui apprendre. Les autorités militaires en sont venues à la conclusion que le fonctionnement « normal » de l'armée n'est pas forcément adapté aux régions du Nord, surtout chez les peuples autochtones.

La patrouille des Rangers est enracinée dans la collectivité et fonctionne sur une base collective plutôt qu'individuelle. Elle est placée sous le commandement d'un sergent, secondé par un caporal-chef, tous les deux *élus* par les membres de la patrouille. Il en va de même pour les caporaux, qui dirigent des sections de dix personnes. Les élections qui se tiennent chaque année dans les collectivités d'où sont issues les patrouilles illustrent le modèle d'autogestion qui caractérise les Rangers. Les chefs des Rangers sont les seuls membres des forces canadiennes élus à leur poste et sont donc directement redevables à leurs « subordonnés ». En outre, quoique hiérarchique en théorie, le commandement peut être plus souple en pratique. Les collectivités du Nord prennent des décisions en se basant sur un consensus, et ce *modus operandi* se retrouve dans les patrouilles. Ainsi, les instructeurs expliquent que, dans certaines collectivités du Nunavut, lorsqu'ils posent une question à un sergent des Rangers, ce

« Les collectivités et les individus qui s'opposent fortement à d'autres formes d'opérations militaires dans le Nord acceptent bien les patrouilles de Rangers. »

dernier demande conseil aux aînés de la patrouille avant de répondre. Dans ce contexte, si le sergent est théoriquement à la tête de la patrouille, le « pouvoir » peut résider ailleurs. Les instructeurs doivent donc être disposés à présenter leurs projets à toute la patrouille : le meilleur moyen de régler un problème consiste à discuter avec les membres de la patrouille pour leur donner plus d'explications que ce qu'on a l'habitude de faire dans le Sud. L'adjudant Kevin Mulhern estime que la priorité accordée à la « mission » doit être mise de

côté lorsqu'on traite avec les Rangers : il est souvent plus utile de leur expliquer l'objectif visé par les autorités militaires et de déterminer avec eux comment l'atteindre, c'est-à-dire définir ensemble la mission. En pratique, lorsqu'on attribue une tâche à une patrouille, on ne s'attend pas à ce que chacun des membres soit capable de tout faire ni à ce que le chef ait le plus de compétences; on s'attend à ce que quelqu'un ait les compétences requises pour diriger l'exécution d'une activité. L'évaluation individuelle est donc un indicateur imparfait des compétences des patrouilles, qui fonctionnent mieux collectivement⁴³.

Le fait que les autorités acceptent de telles pratiques, qui semblent ancrées dans les valeurs autochtones et qui tranchent avec l'image répandue d'une culture militaire rigide et inflexible, démontre que les forces armées sont capables de souplesse et d'adaptation, ce dont les médias et les chercheurs font rarement état. Les instructeurs de la force régulière et de la force de réserve qui entraînent chaque année les patrouilles du Nord sont conscients de la spécificité des Rangers. Pour entretenir de bons rapports, il faut une approche souple, adaptée aux différences culturelles et fondée sur la compréhension, la crédibilité et la confiance mutuelles. Lorsque les sergents de l'armée sont en poste au sein d'unités de la force régulière du Sud, ils s'attendent à ce que leurs ordres soient exécutés immédiatement, sans discussion. Une rigidité intrinsèque caractérise la philosophie du commandement et de l'obéissance stricte. Cette formule ne fonctionne pas chez les Rangers. Un instructeur ne pourrait pas, comme le veulent les techniques d'exercices, s'adresser aux membres d'une patrouille en hurlant, semoncer vertement et humilier quelqu'un qui a fait une erreur ou exiger l'exécution inconditionnelle et immédiate de ses ordres. On a vu des Rangers chevronsés, y compris des sergents, démissionner sur-le-champ lorsqu'un instructeur s'était montré trop zélé ou insistant⁴⁴.

Bref, on ne peut classer les Rangers dans des catégories étroites fondées sur le service, le rang ou la spécialisation, vu la diversité du Nord et les compétences de chacun. Cory Bruneau, un sergent des Rangers, rapporte que la patrouille de Whitehorse regroupe des conducteurs d'attelage de chiens, des instructeurs de plongée, des spécialistes des opérations aériennes de recherche et de sauvetage, un maître tireur d'élite et un armurier, et presque tous les Rangers occupent plus d'un emploi civil⁴⁵. Bien qu'il y ait une structure hiérarchique pour l'administration et l'entraînement, les activités pratiques sont beaucoup moins



organisées; elles tirent parti des forces individuelles plutôt que des réseaux structurés selon le rang. En fait, le statut et les compétences du Ranger à l'échelle locale ne peuvent être définis simplement en fonction du rang : des personnes respectées (aînés, chefs, maires...) servent souvent dans les Rangers mais généralement pas à titre de sergents. Pourtant, leur influence est indéniable. Tous les membres possèdent une identité collective, symbolisée par l'insigne de leur uniforme, sans que cela les amène à nier leur individualité. Leur diversité est un multiplicateur de force, compte tenu du caractère non traditionnel de leur mission et de leurs fonctions au sein des forces canadiennes.

4. La primauté des missions non traditionnelles sur les missions de combat

Le rapport de 1995 de la Commission spéciale sur la restructuration des réserves souligne que le rôle fondamental des réserves est de fournir un bassin de personnes mobilisables en cas de guerre. Ce rôle ne s'applique pas aux Rangers, qui ne seront pas appelés à servir à l'étranger : ils ne sont même pas formés pour être « déployables » hors de leur collectivité ou de leur région. Les Rangers ont uniquement pour fonction de soutenir les opérations intérieures. Comment alors contribuent-ils à la

mission de la Défense? Dans son énoncé de politique internationale publié récemment, le gouvernement affirme que la défense du Canada est la « priorité absolue » des forces canadiennes et que l'Arctique est une région critique à cet égard :

« Les besoins en matière de souveraineté et de sécurité auxquels doivent répondre les Forces canadiennes pourraient s'intensifier avec l'accroissement de l'activité dans le Grand Nord. Les mines de diamants engendrent une expansion économique dans la région de même qu'une augmentation de la population. La circulation aérienne augmente au-dessus de l'Arctique, et les changements climatiques pourraient entraîner une augmentation du trafic de navires marchands dans les eaux canadiennes du Nord. Ces développements ne se traduiront pas par une menace militaire dans le Nord canadien qui s'apparenterait à ce que nous avons connu durant la guerre froide, mais ils pourraient avoir une incidence sur la sécurité à long terme. Bien que la responsabilité principale à l'égard, notamment, de la protection de la souveraineté et de l'environnement, de la lutte contre le crime organisé, ainsi que de la répression du trafic d'immigrants clandestins et de stupéfiants incombe à d'autres ministères, les Forces canadiennes seront touchées à plusieurs égards. Il faudra, par exemple, intensifier les activités de surveillance et de contrôle, de même que les opérations de recherche et sauvetage. Des adversaires pourraient être tentés de profiter de nouvelles occasions si nous négligeons de nous préparer à composer avec des menaces asymétriques partout dans le Nord⁴⁶. »

Ce qui frappe dans ce texte, c'est qu'il ne fait pas état de menaces traditionnelles. La « nouvelle approche » en matière de défense intérieure s'appuiera sur des rôles « familiers » mais non traditionnels, comme la recherche et le sauvetage, les secours en cas de catastrophe et l'appui aux autres ministères, et s'inscrira dans la stratégie de protection contre la menace terroriste. À cette fin, le gouvernement s'est engagé à « redoubler d'efforts pour assurer la souveraineté et la sécurité du territoire, de l'espace aérien et des abords maritimes du Canada, y compris dans l'Arctique⁴⁷ », à améliorer la collecte et l'analyse des données et à « affecter des ressources précises – effectifs, instruction et équipement – aux fonctions nationales de manière à pouvoir mieux s'acquitter de ces fonctions⁴⁸ ».

Les Rangers font partie intégrante de cette vision stratégique du gouvernement. La liste de leurs tâches officielles comprend ce qui suit⁴⁹.

1. Exécuter et soutenir des opérations de protection du territoire :
 - a. Mener des patrouilles de surveillance et de protection du territoire conformément aux tâches assignées (voir le tableau 1). En 2003-2004, par exemple, les Rangers ont mené plus de 162 patrouilles de divers types dans l'Arctique,

aidant ainsi le Secteur du Nord des Forces canadiennes à remplir son mandat, qui consiste à assurer une surveillance de surface dans sa zone d'opérations. Les patrouilles de surveillance et de protection montrent aussi que les Rangers peuvent planifier et exécuter des tâches relativement complexes sans la supervision directe d'un instructeur. Elles contribuent donc à accroître la confiance dans les Rangers⁵⁰.

- b. Participer à des opérations, à des exercices et à l'entraînement des forces canadiennes. Les Rangers aident d'autres composantes à se préparer aux exercices et aux opérations dans l'Arctique, fournissent de l'information sur la région et enseignent les techniques de survie traditionnelles. Leur participation aux opérations de protection du territoire contribue au rétablissement des capacités opérationnelles déclinantes de la force terrestre dans le Nord⁵¹.

Type 1	Patrouille d'entraînement	Entraînement annuel normal de chaque patrouille, comprenant des cours théoriques et des exercices sur le terrain
Type 2	Patrouille du Système d'alerte du Nord	Inspections des installations du Système d'alerte du Nord
Type 3	Patrouille d'entraînement collectif	Entraînement collectif effectué par deux patrouilles ou plus (par exemple, l'opération <i>Skookum Elan II</i> à Quiet Lake, au Yukon, en mars 2004)
Type 4	Patrouille de protection du territoire	Patrouille mandatée par le quartier général du Secteur du Nord des Forces canadiennes dans le cadre de son plan de surveillance
Type 5	Patrouille de protection renforcée du territoire	Patrouille de longue portée affectée par le quartier général du Secteur du Nord des Forces canadiennes à une zone éloignée. Cette patrouille effectuée chaque année fait appel au personnel du quartier général du 1 ^{er} groupe de patrouilles et aux représentants de diverses patrouilles (par exemple, l'opération <i>Kigliqavik Ranger III</i> à Eureka, en avril 2005)

Tableau 1 : Types de patrouille⁵⁴

- c. Signaler les activités suspectes, inhabituelles ou insolites dans la région. Par exemple, les Rangers ont signalé, depuis 1997, la présence de plusieurs sous-marins, ce qui n'a pas manqué d'intéresser les médias⁵².
- d. Effectuer des patrouilles dans les postes du Système d'alerte du Nord, conformément aux tâches assignées. Les Rangers inspectent périodiquement ces postes de radar pour vérifier s'ils n'ont pas été vandalisés ou endommagés par des animaux sauvages. Ces patrouilles élargissent également la zone d'influence du Secteur du Nord des Forces canadiennes dans la mesure où les Rangers font de la surveillance lorsqu'ils se rendent dans des régions plus éloignées⁵³.
- e. Recueillir des renseignements utiles sur le plan militaire, ce qui permet aux commandants de connaître les ressources locales disponibles pour les opérations dans une région donnée.

2. Mener et soutenir des opérations intérieures :

- a. Surveiller les terres, les côtes et les eaux intérieures au besoin ou conformément aux tâches assignées.
- b. Fournir une expertise sur le milieu local. Dernièrement, les Rangers ont servi d'observateurs et de guides lors d'opérations sur la côte ouest visant à prévenir l'immigration illégale; ils ont également agi à titre de conseillers durant l'exercice *Narwhal* mené près de Pangnirtung, dans la péninsule Cumberland, en août 2004.
- c. Prêter main-forte à d'autres ministères fédéraux.
- d. Offrir, à l'échelle locale, une aide et des conseils aux responsables des opérations de recherche et de sauvetage au sol.
- e. Fournir de l'aide en cas de désastres naturels et dans le cadre d'opérations humanitaires. Bien qu'ils ne constituent pas une « force de premier recours » comme les services de police, les services de lutte contre les incendies ou les spécialistes médicaux, les Rangers continuent de porter secours aux collectivités en situation d'urgence. En 1999, 11 des 14 patrouilles du Nunavik, dans le nord du Québec, ont été dépêchées à Kangiqsualujjuaq à la suite d'une importante avalanche. Pour souligner la coopération exceptionnelle des Rangers, le chef d'état-major de la Défense a décerné au 2^e groupe de patrouilles une mention élogieuse des Forces canadiennes. Parmi les situations d'urgence auxquelles les Rangers doivent se préparer, notons les catastrophes aériennes ou l'échouement de paquebots de croisière⁵⁵.

Plusieurs omissions méritent d'être relevées. Bien que la première liste des tâches, établie en 1947, inclue les mesures tactiques pour contenir les détachements ennemis, cette

fonction a été officiellement abandonnée. Les forces armées ne comptent plus sur les Rangers pour engager le combat contre l'ennemi : en fait, on leur demande clairement **de ne pas** « prêter secours aux unités de défense locales les plus proches en contenant ou en observant les petits détachements ennemis en attendant l'arrivée des renforts » ni d'aider les forces policières à dépister ou à arrêter des agents ennemis ou des saboteurs. De telles tâches pourraient sans doute faire courir des risques indus aux Rangers, compte tenu de leur entraînement limité. De plus, on ne fera pas appel à cette force dans le cadre d'opérations d'aide au pouvoir civil, étant donné les limites de son entraînement et les identités civile et militaire de ses membres⁵⁶. Les forces armées et les collectivités ont établi de bonnes relations de travail par le truchement des Rangers. Toute situation qui s'apparenterait à la crise de 1990 à Oka, par exemple, pourrait opposer les Rangers à des militants autochtones et aurait des conséquences graves sur leur crédibilité.

La dernière tâche, la plus générale et la plus fondamentale, consiste à maintenir une présence militaire dans les collectivités. Il s'agit là d'une fonction essentielle, compte tenu de la réduction des opérations dans le Nord au cours des dernières décennies et de l'engagement qu'a pris le ministère de la Défense de « laisser une empreinte » dans les collectivités du pays. Les Rangers représentent plus de 90 % des effectifs des forces armées au nord du 55^e parallèle et entretiennent des liens étroits avec les collectivités. Ils sont bien plus que « les yeux et les oreilles » des autorités militaires : c'est un groupe organisé sur lequel les collectivités peuvent compter pour de multiples activités. Des fonctions peu orthodoxes comme l'ouverture de la piste du Yukon pour les attelages de chiens, la protection des enfants contre les ours polaires, le soir de l'Halloween à Churchill, ou l'accueil de dignitaires donnent lieu à une couverture médiatique favorable. La participation des Rangers aux parades du jour du Souvenir renforce la présence familière, constante et positive de cette force dans la société. Les Rangers, citoyens-soldats et citoyens au service d'autrui, sont fortement intégrés aux collectivités, et, grâce à eux, les forces canadiennes ne sont ni socialement isolées ni structurellement séparées des sociétés du Nord⁵⁷.

Conclusion

Les sous-marins étrangers rôdant sous la banquise, les prétentions de pays étrangers aux eaux canadiennes et les critiques concernant la présence et les capacités déficientes du ministère de la Défense et des Forces canadiennes ont dominé récemment la couverture médiatique de l'Arctique canadien et les débats des experts⁵⁸. On entend rarement parler du succès des forces armées, encore moins dans le Nord. Ce court article montre que les Rangers illustrent l'intégration de la promotion de la sécurité et de la souveraineté nationales aux activités communautaires et à la gestion locale. Cette force, qui s'appuie sur les compétences et le savoir traditionnels pour exercer une surveillance, permet un véritable partenariat plutôt qu'une « consultation » superficielle.

« Pour entretenir de bons rapports, il faut une approche souple, adaptée aux différences culturelles et fondée sur la compréhension, la crédibilité et la confiance mutuelles. »

Elle met en valeur la coopération, la prise en charge individuelle et collective et la compréhension interculturelle. Afin de contribuer à la sécurité mondiale, le Canada indiquait récemment dans son énoncé de politique internationale qu'« il faut souvent recourir à la force militaire. Mais il est également impératif de savoir négocier et faire des compromis, ainsi que d'avoir une compréhension des autres peuples et cultures⁵⁹. » L'image de souplesse et de compétence que les forces canadiennes entendent projeter à l'étranger est tout aussi pertinente au pays.

Les caractéristiques « postmodernes » du Ranger semblent présenter un intérêt tout particulier à la lumière du dernier énoncé de politique internationale et de l'inquiétude que causent aux peuples du Nord l'éventuelle incidence des changements climatiques et les mesures prises en matière de sécurité et de souveraineté. Les Rangers s'attirent les louanges des médias depuis plus de dix ans et jouissent d'un remarquable appui public et politique dans les collectivités du Nord. Si l'on élargit la définition de *sécurité* pour inclure non seulement la dimension militaire mais le développement communautaire et les rapports entre les Autochtones et les militaires, les Rangers sont une réussite à plusieurs égards. Ils répondent de manière souple, économique et culturellement intégrée aux besoins sociaux et militaires en matière de sécurité et ils représentent un moyen symbolique et constructif d'attirer des Canadiens qui, autrement, n'auraient pas servi au sein des forces armées. Ils assument des fonctions opérationnelles vitales pour les forces canadiennes, permettent aux autorités de maintenir une présence peu coûteuse dans les régions éloignées et affirment de façon très visible la souveraineté du Canada dans l'Arctique. Ils font toutefois plus que cela. Ils contribuent au renforcement des capacités dans le Nord en aidant à bâtir des collectivités viables fondées sur l'auto-détermination. Au moment où les changements politiques dans le Nord « postmoderne » s'accompagnent d'une nouvelle identité, il est impératif que les militaires et les collectivités fassent preuve d'un engagement constructif et apprennent à se comprendre mutuellement.

L'évolution des Rangers et de leurs communautés s'accompagnera de pressions pour transformer cette organisation volontaire assez souple en une organisation plus structurée et normalisée. Compte tenu de l'enracinement des Rangers dans leur milieu, il faudra surveiller de près toute modification pour qu'elle ne sape pas les fondations locales. Une plus grande rigidité administrative, conjuguée à de plus fortes attentes et à l'affectation sporadique des ressources, pourrait miner cette force. La surexploitation demeure un danger. La confiance est au cœur de l'organisation des Rangers, comme de toutes les relations dans le Nord; le ministère de la Défense et les Forces canadiennes doivent respecter leurs engagements, aujourd'hui et à l'avenir.

Booth, Kestnbaum et Segal ont souligné que l'évolution vers le postmodernisme devrait être aussi « moderne » que possible : elle devrait consister en une adaptation rationnelle

soigneusement calculée. Les organisations militaires nationales devraient refléter la continuité des organisations militaires modernes en étant prêtes à innover et à s'adapter aux changements de la société⁶⁰. Dans cette perspective, les Rangers doivent être considérés comme une composante stable et intégrale d'un dispositif de détection et de contrôle sur les terres et dans les eaux du pays. Ils ne sont pas « aptes au combat » au sens traditionnel du terme et ne peuvent donc représenter qu'un morceau du puzzle que forme l'affirmation de la souveraineté dans le Nord. Il n'en reste pas moins que, de manière symbolique, économique et pratique, ils aident les forces armées à exécuter des tâches opérationnelles sur le territoire. Le concept des Rangers s'inscrit dans un partenariat entre les militaires et les collectivités du Nord (l'« épine dorsale du

« La dernière tâche, la plus générale et la plus fondamentale, consiste à maintenir une présence militaire dans les collectivités. »

Secteur du Nord des Forces canadiennes »). Les caractéristiques « postmodernes » de cette formation démontrent que les activités destinées à affirmer la souveraineté ne doivent pas forcément être une source d'« insécurité » pour la population. À une époque de grande incertitude, tous ces facteurs sont essentiels à une gestion viable et intégrée de la sécurité et de la souveraineté du Canada.

L'auteur tient à remercier Jennifer Arthur, Rob Huebert ainsi que le personnel et les instructeurs du 1^{er} groupe de patrouilles, notamment le capitaine Conrad Schubert et le sergent Denis Lalonde, pour leurs commentaires.



NOTES

- Secteur du Nord des Forces canadiennes, *Directive d'opérations et d'entraînement 2002-2003*, dossier AN 4500-1 (Comd), juin 2002. [TCO]
- Défense nationale, *Rangers canadiens*, [en ligne]. [www.rangers.forces.gc.ca/pubs/rangers/intro_f.asp]
- Défense nationale, « Stratégie de défense 2020 », cité dans Direction générale – Réserves et Cadets, *CAN RAN 2000 : Un examen des Rangers canadiens et des Rangers juniors canadiens*, Ottawa, le 27 janvier 2000.
- Charles C. Moskos et James Burk, « The Postmodern Military », dans *The Adaptive Military: Armed Forces in a Turbulent World*, 2^e édition, sous la direction de James Burk, Transaction Publishers, Londres, 1998, p. 163-182.
- Charles C. Moskos, John A. Williams et David R. Segal, *The Postmodern Military: Armed Forces After the Cold War*, Oxford University Press, New York, 2000, p. 6 et p. 9.
- Bradford Booth, Meyer Kestnbaum et David R. Segal, « Are Post-Cold War Militaries Postmodern? », *Armed Forces and Society*, vol. 27, n° 3, printemps 2001, p. 333. Voir la distinction que les auteurs font entre la postmodernité et le postmodernisme (p. 323-324). [TCO]
- P. W. Lackenbauer, *The Canadian Rangers: A Survey of English-Canadian Media Coverage, 1995-2004*, 2004 (exemplaire disponible auprès de l'auteur). *La Feuille d'érable* fait exception : le sergent Peter Moon, un journaliste professionnel, a beaucoup parlé du rôle des Rangers dans le nord de l'Ontario.
- Voir, par exemple, R. Huebert, « Canadian Arctic Security Issues: Transformation in the Post-Cold War Era », *International Journal*, vol. 54, n° 2, printemps 1999, p. 203-329; voir, du même auteur, « Impact du changement climatique sur le passage du Nord-Ouest », *Isuma*, vol. 2, n° 4, hiver 2001, p. 86-94; Andrew Wylie, « Environmental Security and the Canadian Arctic », mémoire de maîtrise, université de Calgary, Calgary, 2002. Pour de l'information sur les populations autochtones et la sécurité, voir J. Marshall Beier, *International Relations in Uncommon Places: Indigeneity, Cosmology, and the Limits of International Theory*, Palgrave Macmillan, New York, 2005.
- Harry Bondy, « Postmodernism and the Source of Military Strength in the Anglo West », *Armed Forces and Society*, vol. 31, n° 1, 2004, p. 31-61.
- Kerry Steeves, « The Pacific Coast Militia Rangers, 1942-1945 », mémoire de maîtrise, université de la Colombie-Britannique, 1990; P. W. Lackenbauer, « Guerillas in our Midst: The Pacific Coast Militia Rangers, 1942-45 », communication présentée à la Société historique du Canada, université Western (Ontario), le 31 mai 2005.
- Pour un aperçu général des premières années des Rangers, voir J. Mackay Hitsman, *The Canadian Rangers*, rapport n° 92, ministère de la Défense nationale, quartier général de l'Armée de terre, Section historique, le 1^{er} décembre 1960.
- K. Eyre, « Forty Years of Defence Activity in the Canadian North, 1947-87 », *Arctic*, vol. 40, n° 4, 1987, p. 292-299.
- Pour d'autres renseignements sur cette période, voir Robert Taylor, « Eyes and Ears of the North », *Star Weekly Magazine*, le 22 décembre 1956, p. 2-3.
- R. J. Orange, *Débats à la Chambre des communes*, Ottawa, le 21 mai 1971, p. 6065; Secteur du Nord des Forces canadiennes, *Northern Region*, dossier AN 1325-1 (PAffO), Yellowknife, (sans date), p. 16-18; Secteur du Nord des Forces canadiennes, *Feuille historique* (sans titre), dossier AN 1325-1 (PAffO), le 31 juillet 1971, le 18 novembre 1971 et le 13 janvier 1972; Secteur du Nord des Forces canadiennes, *NRHQ Historical Reports*, 1983, p. 5; *ibid*, 1984, p. 6; Directeur général – Réserves et Cadets au chef d'état-major de la Défense, *Canadian Rangers Enhancement Project*, QGDN f.1901/260/4 (DGRC), le 30 mai 1995, p. 1.
- Major S. J. Joudry, *Canadian Rangers*, rapport d'étude du quartier général du Secteur du Nord des Forces canadiennes, NR 5323-2 (SSO R&C), le 27 mai 1986, p. 12 (document obtenu par l'entremise de l'autorité chargée des enquêtes sur la navigabilité). [TCO]
- Chef d'état-major au vice-chef d'état-major *et al.*, *Role, Mission, Tasks of the Canadian Rangers*, le 20 avril 2004 (document rendu public par l'autorité chargée des enquêtes sur la navigabilité); Direction générale – Réserves et Cadets, *CAN RAN 2000*, première ébauche, le 15 novembre 1999, p. 17; Rapport de la Commission spéciale sur la restructuration des réserves. Le commandant de la force terrestre a, à son tour, délégué cette autorité au commandement du Secteur de la force terrestre.
- Entretien avec le capitaine Don Finnamore, commandant adjoint du 1^{er} groupe de patrouilles, EAO, Yellowknife, le 20 mars 2000; Dwayne Lovegrove, allocution prononcée lors de la parade du 1^{er} groupe de patrouilles, cérémonie officielle, le 2 avril 1998 (transcription archivée dans les dossiers du Secteur du Nord des Forces canadiennes, sans inscription).
- Moskos, Williams et Segal, *op. cit.*, p. 3.
- Keale à Chesley, (H. S.) 112.3M2 (D49), le 9 juillet 1947, cité dans Hitsman, *op. cit.*, p. 4. [TCO]
- Pour les problèmes de recrutement des jeunes inuits en dehors des collectivités du Nord, voir K. Eyre, *Custos Borealis: The Military in the Canadian North*, thèse de doctorat, King's College, Londres, 1981, p. 288-289.
- Major D. I. Hay, *The Canadian Rangers*, MARP 1901-2 (GRGS), le 8 février 1991.
- Capitaine J. Campbell, « Au revoir à un Ranger canadien légendaire », *La Feuille d'érable*, vol. 7, n° 40, le 1^{er} décembre 2004, p. 3.
- CAN RAN 2000*, *op. cit.*, p. 11. Voir également Lackenbauer (2004), *op. cit.*, p. 102-153.
- CAN RAN 2000*, *op. cit.*; chef d'état-major de la Défense au vice-chef d'état-major de la Défense *et al.*, *Role, Mission, Tasks of the Canadian Rangers*, *op. cit.*
- Voir, par exemple, Secteur du Nord des Forces canadiennes, *Plan d'activités de niveau 1, 2004-2005*, le 27 octobre 2003, p. 1-2.
- Défense nationale, *Documentation : Le Programme des Rangers juniors canadiens*, le 18 mars 1999, [en ligne]. [www.forces.gc.ca/site/newsroom/view_news_f.asp?id=786]. L'effectif des Rangers juniors canadiens est passé de 1 620 personnes réparties en 54 patrouilles en 1999-2000 à 2 893 personnes réparties en 102 patrouilles en 2003-2004, soit une augmentation de 79 % en quatre ans (Défense nationale, Direction des réserves, *Quatrième rapport annuel, 2003-2004*, août 2004, p. 11).
- Booth, Kestnbaum et Segal, *op. cit.*, p. 327. [TCO]
- Jens Bartelson, *A Genealogy of Sovereignty*, Cambridge University Press, Cambridge, 1995, p. 30 et p. 247.
- Matthew J. Morgan, « Reconstruction of Culture, Citizenship, and Military Service », *Armed Forces and Society*, vol. 29, n° 3, été 2003, p. 381-382. [TCO]

30. Mary Simon, *Procès-verbaux et témoignages*, témoignage présenté devant le Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes chargé de l'examen de la politique étrangère du Canada, le 9 juin 1994, p. 36. [TCO]
31. Pour une recension de la couverture médiatique nationale et locale des Rangers, voir Lackenbauer (2004), *op. cit.* Cet article révèle que les médias s'intéressent peu aux unités dont la majorité des membres ne sont pas autochtones, à Terre-Neuve et en Colombie-Britannique; ces Rangers ne sont pas jugés aussi « spéciaux ».
32. *Débats à la Chambre des communes*, Ottawa, le 10 septembre 1985, p. 6462-6464. [TCO]
33. Franklyn Griffiths, « The Shipping News: Canada's Arctic Sovereignty Not on Thinning Ice », *International Journal*, vol. 58, n° 2, 2003, p. 278-282.
34. A. Cooper, *Canadian Foreign Policy: Old Habits and New Directions*, Prentice-Hall, Scarborough, 1997.
35. Voir, par exemple, Affaires étrangères et Commerce international Canada, *Volet nordique de la politique étrangère du Canada*, Ottawa, juin 2000; allocution de l'ambassadrice Shirley Wolff-Serafini au séminaire sur la sécurité humaine dans l'Arctique, tenu le 3 mai 2004 à Tromsø, en Norvège.
36. F. Abele, « Confronting "Harsh and Inescapable Facts" » dans *Sovereignty and Security in the Arctic*, sous la direction de E. J. Dosman, Routledge, Londres, 1989, p. 189. Cette généralisation se fonde sur l'idée que la militarisation menace intrinsèquement les moyens de subsistance et le territoire des Autochtones; soulignons, par exemple, la controverse entourant les vols à basse altitude au Labrador et dans le nord du Québec. De plus, les confrontations très médiatisées entre les forces militaires et les Autochtones canadiens à Oka, Ipperwash et Gustafsen Lake ont projeté une image de conflit perpétuel au cours des années 1990. [TCO]
37. Réponse du gouvernement au rapport du Comité permanent des Affaires étrangères et du Commerce international, *Le Canada et l'univers circumpolaire : relever les défis de la coopération à l'aube du XXI^e siècle*, Ottawa, 1999.
38. Des mesures prises récemment pour accroître le nombre de membres autochtones témoignent de l'importance de cette représentation.
39. Entrevues avec le colonel Pierre Leblanc, D. Finnermore et le sergent David McLean, instructeur des Rangers, le 22 mars 2000; Documentation : *Les Rangers canadiens au Nunavut*, [en ligne]. [www.forces.gc.ca/site/newsroom/view_news_f.asp?id=773] Voir aussi les profils linguistiques dans les réserves et cadets dans Défense nationale, vice-chef d'état-major de la Défense, *Statistiques*, [en ligne]. [www.rangers.dnd.ca/pubs/rangers/overview/stats_f.asp]
40. Sheila Watt-Cloutier, *Inuit, Climate Change, Sovereignty, and Security in the Canadian Arctic*, allocution présentée à la conférence du Comité canadien des ressources arctiques, de la Commission polaire canadienne et du Centre d'études militaires et stratégiques de l'université de Calgary, Ottawa, le 25 janvier 2002, [en ligne]. [www.inuitcircumpolar.com/index.php?ID=91&Lang=En] [TCO]
41. *Ibid.*
42. Booth, Kestnbaum et Segal, *op. cit.*, p. 330-331. [TCO]
43. Entrevues avec l'adjudant Kevin Mulhern, 1^{er} groupe de patrouilles des Rangers canadiens, le 26 février 2004, et avec le capitaine Don Finnermore, commandant adjoint du 1^{er} groupe de patrouilles des Rangers canadiens, le 20 mars 2000; *Rangers Enhancement Program*, le 30 novembre 1995, p. 14.
44. Ces remarques sont fondées sur des entrevues réalisées en 2000, 2002, 2004 et 2005 avec des Rangers et des instructeurs du Nord et de la Colombie-Britannique.
45. Entrevue avec Cory Bruneau, le 1^{er} mars 2004.
46. Affaires étrangères et Commerce international Canada, *Énoncé de politique internationale du Canada. Fierté et influence : notre rôle dans le monde, section « Défense »*, Ottawa, 2005, p. 19.
47. *Ibid.*, p. 20.
48. *Ibid.*, p. 20.
49. Cet aperçu se fonde principalement sur le document intitulé *Role, Mission, Tasks of the Canadian Rangers, op. cit.*
50. Défense nationale, *Arctic Capability Study 2000*, NA 3000-1 (Comd), série sept, le 1^{er} décembre 2000, p. 5; major A. MacIntosh, *Briefing for MND: Canadian Forces Sovereignty Operations and Activities in the Canadian Arctic*, le 15 avril 2005.
51. Secteur du Nord des Forces canadiennes, *Rapport annuel*, NA 1630-2 (Comd), 2002, p. 4.
52. D. Pugliese, « The X-Files Come North », *Ottawa Citizen*, le 18 août 2002, p. A1. Pour des rapports non classifiés du ministère de la Défense nationale, voir AIPRP A-2004-00327.
53. Secteur du Nord des Forces canadiennes, *Rapport annuel au chef d'état-major de la Défense*, NA 1630-2 (Comd), le 27 juin 2002.
54. Secteur du Nord des Forces canadiennes, *Commander's Briefing*, le 27 février 2004.
55. Défense nationale, Direction des réserves, *op. cit.*, p. 12-13; Défense nationale, *Documentation : Les Rangers canadiens*, le 8 février 2000; K. Davis, « Le commandant du SNFC, témoin de la transformation du Nord », *La Feuille d'érable*, vol. 8, n° 13, le 6 avril 2005, p. 15.
56. Chef d'état-major de la Défense au vice-chef d'état-major de la Défense *et al.*, *Role, Mission, Tasks of the Canadian Rangers, op. cit.*
57. Voir, par exemple, « Patrol Protects Trick-or-Treaters from Polar Bears », dans *K-W Record*, le 26 octobre 2004; Dan Davidson, « Nourish Respect for Veterans, Mayor Advises », *Whitehorse Star*, le 13 novembre 2001, p. 4; Lackenbauer (2004), *op. cit.*
58. Huebert (1999 et 2001), *op. cit.*; Griffiths, *op. cit.*; et, du même auteur, « Pathetic Fallacy: That Canada's Arctic Sovereignty Is on Thinning Ice », *Foreign Policy*, vol. 11, n° 3, 2004, p. 1-16.
59. Affaires étrangères et Commerce international Canada, *op. cit.*, p. 7.
60. Booth, Kestnbaum et Segal, *op. cit.*



Ranger canadien en service.

DND photo 9228